

CAPD – 29 juin 2020 : déclaration préalable du SNUipp-FSU



Cette CAPD sera la dernière des CAPD promotions et sera en fait la dernière des CAPD... C'est un recul sans précédent du dialogue social et du travail paritaire.

Nos organisations ont combattu la loi de transformation de la Fonction Publique et continuent bien sûr à revendiquer l'abrogation de cette loi dévastatrice pour les droits des agent·es.

Dans la période troublée que nous vivons actuellement, où la confiance des personnels de l'éducation envers le Ministère s'érode chaque jour un peu plus, personne ne peut sortir gagnant·e de ce changement de ton.

S'agissant du mouvement, de nombreux·ses collègues prennent la mesure cette année des conditions dans lesquelles il se fait désormais et se fera dans les années à venir. Ils et elles se sentent méprisé·es et déplorent l'opacité dans laquelle se passe ce mouvement. Il est inadmissible que les collègues qui n'ont obtenu satisfaction ne puissent en connaître la raison. Recours à l'aveugle, seulement dans certaines conditions et avec des chances minimales de voir lointainement aboutir leur démarche. On voudrait les en dissuader qu'on ne s'y prendrait pas autrement. Monsieur le DASEN, doit-on ajouter l'arbitraire de vos décisions sur les mutations pour rompre définitivement la confiance entre la profession et l'Institution ?

Des enseignant·es attendent depuis de nombreuses années d'obtenir un poste à titre définitif et les nouvelles règles du mouvement, qui font la part belle aux situations individuelles tout en réduisant l'importance de l'AGS, privent beaucoup d'entre nous d'un droit à mobilité juste et équitable. Autrefois, quand on commençait sa carrière, on savait que l'ancienneté nous permettrait d'accéder plus facilement à un poste. Si cela pouvait sembler difficile en début de carrière, la règle était juste et incontestable. Elle était acceptée par tout le monde. Aujourd'hui, ces nouvelles règles du mouvement sont inéquitables et perçues comme stigmatisantes pour certain·es de nos collègues (célibataires ou ayant fait le choix de ne pas avoir d'enfants...) Ce barème est à l'image de la politique de notre gouvernement qui individualise et oppose, avec de tous petits barèmes car leur ancienneté n'est pas comptabilisée à sa juste valeur. Le barème étant tellement individualisé et les règles n'étant plus du tout collectives, ce nouveau mouvement est criant d'injustice.

Par ailleurs, des consignes émanant de la DGRH ont été données aux recteurs pour rappeler la nécessaire communication avec les organisations syndicales et pour rappeler que celle-ci doit irriguer tous les échelons, y compris le niveau départemental. Dans ce cadre, afin d'utiliser au mieux l'expertise des représentant·es des personnels, dans l'intérêt des collègues, de l'administration et au regard de la situation exceptionnelle que nous vivons, nous vous demandons de donner aux représentant·es des personnels les différentes listes du mouvement.

Nous, élu·es des personnels, nous continuerons de nous battre pour l'équité et la transparence de ces opérations.

Sur la Hors-classe, nous tenons à rappeler que ce grade, ainsi que celui de la classe exceptionnelle, ne fait pas partie de nos revendications. Ces grades nous divisent, nous trient, nous dégradent... Ce que nous revendiquons, c'est un seul grade, une seule grille avec indice terminal à 1000 (3e chevron de la classe exceptionnelle) et avancement le plus rapide pour toutes et tous, déconnecté de l'évaluation et des fonctions exercées. Le SNUipp-FSU rappelle son opposition à la prise en compte de l'avis dans le barème et revendique que cet avis soit révisable à la demande de l'enseignant·e à tout moment.

De plus, alors que les soignant·es rendent leurs médailles et que le prof bashing n'en finit pas de s'éterniser, l'académie de Poitiers – décidément très startup nation et indéniablement coupée du terrain – a décidé de valoriser le travail des professeur·es par des médailles virtuelles !

Nous pourrions légitimement en rire en imaginant les professeur·es collectionner les badges comme leurs élèves sur leurs applis mobiles. Mais ce serait faire affront à l'investissement massif des collègues avant, pendant et après le confinement, et ne pas entendre leur légitime colère qui gronde. Ce serait oublier les autres personnels de l'Éducation Nationale (administratif, CPE, AED, AESH...) qui ont aussi investi leur temps et leur énergie pendant cette crise sanitaire. Mais à l'Éducation Nationale, il y a toujours un poids deux mesures : en témoignent les chefs d'établissement qui ont vu leurs indemnités et leurs primes augmenter. Pas de « badges virtuels » pour eux ?

Un point d'indice toujours gelé, un niveau de rémunération qui les classe dans le fond du tableau européen, une rentrée de septembre dans des classes surchargées faute de moyens : ce ne sont pas des médailles virtuelles que veulent les personnels de l'Éducation Nationale, mais de la monnaie bien réelle.

La gestion de cette crise à l'échelle gouvernementale, ministérielle comme académique, s'apparente de plus en plus à de la maltraitance institutionnelle. Les enseignant·es ne pourront pas continuer à endosser l'entière responsabilité de cette organisation du travail déraisonnable et absurde. Une École qui malmène ses élèves et ses enseignant·es est une École violentée. Il est hors de question que les personnels, déjà malmenés par un ministre autoritaire et une dégradation continue des conditions d'exercice de leur métier, paient au prix de leur santé ces choix politiques déplorables !

Le SNUipp-FSU 79 tire la sonnette d'alarme sur les risques psycho-sociaux qui menacent les personnels de l'Éducation Nationale.